GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à blanc
Coupe à blanc limite
Coupe à blanc limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Brûlage partiel (brûlé ou épisé)
Plantation en bandes
Plantation en clairières
Plantation de bouture
Ensemencement
Éclaircie commerciale
Récolte dans les Salaires (sablières-carrières-tourbières)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à pruche
— — à cèdre
Résineux à pin blanc (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la porte-étalon)
— — à mélèze
— — à pin blanc
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation d'épinette noire)
Sapinière (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la porte résineuse)
— — à bouleau blanc
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à cèdre (à sapin bourrier)
Pinède à pin rouge
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la porte résineuse)
— — avec bouleau blanc
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — avec épinette noire et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — à bouleau blanc (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la porte résineuse)
— — avec bouleau blanc
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — à pin gris (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la porte résineuse)
— — à bouleau blanc
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire et/ou pin rouge
— — avec pin gris
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pruchière
— — à pruche (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la porte résineuse)
— — à bouleau blanc
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la porte résineuse)
— — à bouleau blanc
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze hybride)
— — (plantation de mélèze brun)

	Feuillu	Résineux
Sapinière	F	R (S3)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	F	R (S3)
— à pin blanc	F	R (S3)
— à pin gris	F	R (S3)
— à pin rouge	F	R (S3)
— à épinette noire et/ou épinette blanche	F	R (S3)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	F	R (S3)
— à pin blanc et/ou pin rouge	F	R (S3)
— à pin gris	F	R (S3)
— à pruche	F	R (S3)
— à sapin et/ou épinette blanche	F	R (S3)
Pruchière	F	R (S3)
— à bouleau blanc	F	R (S3)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	F	R (S3)
— à mélèze	F	R (S3)
— à pin blanc et/ou pin rouge	F	R (S3)
— à pin gris	F	R (S3)
— à pin rouge	F	R (S3)
— à sapin et/ou épinette blanche	F	R (S3)
Mélèzin	F	R (S3)
— à bouleau blanc	F	R (S3)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	F	R (S3)
— à pin blanc et/ou pin rouge	F	R (S3)
— à pin gris	F	R (S3)
— à pruche	F	R (S3)
— à sapin et/ou épinette blanche	F	R (S3)
— (plantation de mélèze européen)	F	R (S3)
— (plantation de mélèze hybride)	F	R (S3)
— (plantation de mélèze brun)	F	R (S3)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Feuillu	Résineux
Feuillu à essences tolérantes avec pin gris	F1 (F2)	F1 (F2)
— — — — avec pin blanc	F1 (F2)	F1 (F2)
— — — — avec pin rouge	F1 (F2)	F1 (F2)
— — — — avec mélèze	F1 (F2)	F1 (F2)
— — — — avec sapin	F1 (F2)	F1 (F2)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (F2)	F1 (F2)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BB (F2)	BB (F2)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (F2)	BB (F2)
— — — — avec pin gris	BB (F2)	BB (F2)
— — — — avec pin blanc	BB (F2)	BB (F2)
— — — — avec pin rouge	BB (F2)	BB (F2)
— — — — avec sapin	BB (F2)	BB (F2)
Bouleau à bouleau blanc avec pin blanc	F1 (F2)	F1 (F2)
Feuillu à essences tolérantes avec pin blanc	F1 (F2)	F1 (F2)
— — — — avec pin rouge	F1 (F2)	F1 (F2)
Peuplier faux-tremble avec pin gris	PG (F2)	PG (F2)
— — — avec pin blanc	PG (F2)	PG (F2)
— — — avec pin rouge	PG (F2)	PG (F2)
— — — avec épinette noire ou rouge	PG (F2)	PG (F2)
— — — avec sapin	PG (F2)	PG (F2)
Peuplier rouge résineux	EN (F2)	EN (F2)
Peuplier résineux	EN (F2)	EN (F2)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F2)	M (F2)
— — — sur sitio	M (F2)	M (F2)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— à essences intolérantes	F
— à essences tolérantes	F1
— sur station humide	F2
— sur sitio	F3
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB
— — — sur sitio	BB
Peuplier faux-tremble	PG
Peuplier rouge	EN
Chênaie	CH
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris	F1
— à peuplier	F1
— à feuillus tolérants	F1
— à feuillus à essences intolérantes	F1
— à feuillus à essences tolérantes	F1
Peuplier d'adulte à sucre	PH
— de bouleau jaune	PH
— de peuplier	PH
— de peuplier hybride	PH
— de tilleul d'amérique	PH

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Détruit et sans détruit
Détruit et sans détruit
Autoroute

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivière et lac)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par bouquet
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinettes noire et rouge
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe forêt
Brûlé
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (sous)	0-20 cm
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
120	101-120

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (jeune)	30-70 (vieux)
80-30	30-80
80-50	50-80
90-30	30-90
90-50	50-90
90-70	70-90

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus de 50% de la surface du peuplement, mesurée à partir de tiges ayant 0 à 90 cm. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 cm.
Vieux inéquienne: Plus de 50% de la surface du peuplement, mesurée à partir de tiges ayant plus de 60 cm. Autres peuplements: majorité des tiges ayant plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (2m ht)	2 (4m ht)	3 (6m ht)	4 (8m ht)	5 (10m ht)	6 (12m ht)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60 %	
Forte	61 à 80 %	
Abrupte	81% et plus	

Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S3 D3 C3 cg 50 m G
— classe de densité
— classe d'âge
— classe de pente
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— code groupe d'essences
— groupement d'essences

R C5 c60 E1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— code groupe d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE BOUCHIN, THÉRIAULT LTÉE
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1985
Année de publication : 1986
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/9/96
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8*
Unité de gestion 83
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage 000 18 04*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 301 04*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 80900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4327*
Région écologique 7e 2
Municipalité régionale de comté 810 TÉMISCAMINGUE*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-N-9 S.E.	31-N-12 S.O.	31-N-11 S.E.	31-N-11 S.O.
31-M-8 N.E.	31-N-5 N.O.	31-N-6 N.E.	31-N-6 N.O.
31-M-8 S.E.	31-N-5 S.O.	31-N-6 S.E.	31-N-6 S.O.
31-M-1 N.E.	31-N-4 N.O.	31-N-3 N.E.	31-N-3 N.O.

31 N/5 N.O.

Compt. for. 9507-5018-5528-6106-6592
À jour : avril 1994